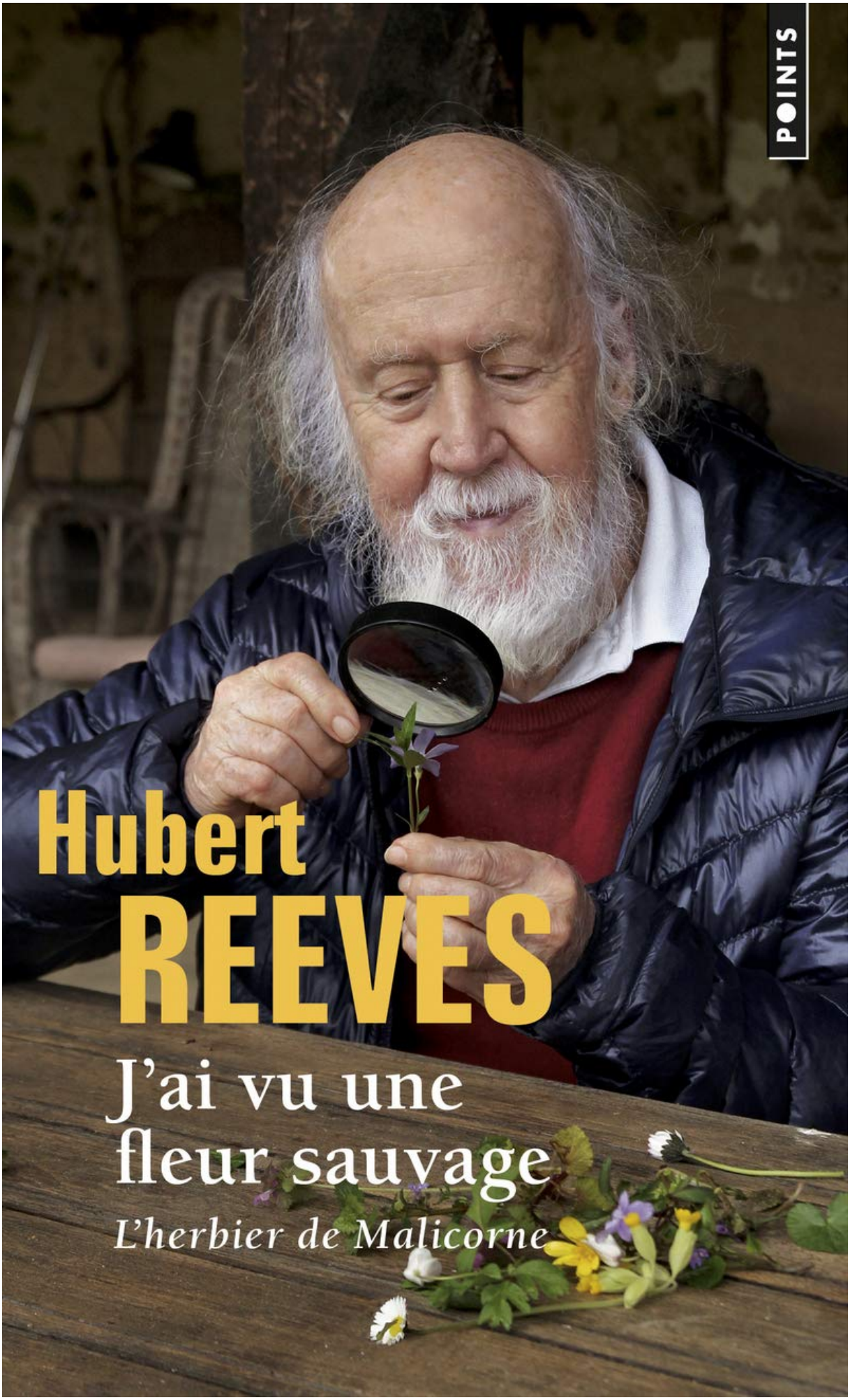
J’ai vu une fleur sauvage - L’Herbier de Malicorne de Hubert Reeves (Points - 2019)




POINTS
Hubert
REEVES
J'ai vu une
fleur sauvage
L'herbier de Malicorne

[Publié à l’origine dans **C Le Mag** N°176]

Injustement piétinées plus souvent qu'à leur tour, les petites fleurs sauvages de nos campagnes méritent pourtant un peu plus que le mépris même inconscient de ces grands êtres que nous sommes, bien trop occupés parfois à regarder le ciel plutôt qu'à s'occuper du sol dont les habitants innombrables nécessiteraient plusieurs vies pour que nous les connussions tous sur le bout des doigts.

Hubert Reeves, autour de sa féérique - mais bien réelle - communauté de Malicorne au Nord de la Bourgogne, s’est attaché à nous offrir un bel éventail de toutes ces petites fleurs croisées sur son chemin, accompagné d’anecdotes et juste ce qu’il faut de description pour compléter les nombreuses illustrations de l'ouvrage.

Au tour maintenant des curieux - intéressez-donc vos enfants à la Nature ! - d’aller cueillir avec les yeux les héroïnes de tous les chapitres de cet *Herbier de Malicorne* : des dizaines de petits spécimens tous plus mignons les uns que les autres avec chacun sa couleur, son parfum et ses caractéristiques que l'auteur égrène comme autant de contes de la vie sauvage.

En ces temps de soudaine préoccupation pour la biodiversité, il serait bon de ne pas perdre les pétales.

246 pages illustrées avec des photos en couleurs, 7,50 €
ISBN : 9782757871287

P. S. : merci à **Kiki** !

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !
Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.